



Mon enfant à **SAINT-PRIX**



Quel mode de garde
choisir pour le bébé ?

Quelles activités en
dehors de l'école ?

Quelles aides sociales
pour la famille ?

Quel accompagnement pour mon enfant ?



Le Multi accueil (crèche) Le Multi accueil (crèche) accueille les enfants âgés de 3 mois à 3 ans, de façon régulière ou occasionnelle.

Il a pour but d'accueillir et de favoriser l'éveil de l'enfant par la découverte et par le jeu. Il facilite ainsi sa socialisation et son entrée à l'école maternelle. Un médecin contribue au développement de la qualité du mode d'accueil.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le service de protection maternelle et infantile (PMI)

Le centre de protection maternelle infantile participe notamment à l'information et à l'accompagnement des parents pour tout ce qui concerne l'accueil de l'enfant. Il assure également l'agrément, le contrôle et le suivi des établissements d'accueil de la petite enfance, ainsi que des assistant(e)s maternel(le)s.

Outre ses missions de préventions médicales, psychologiques et sociales, il contrôle la qualité de l'accueil des enfants et propose des actions d'aide aux familles.

Une puéricultrice, une sage-femme et une psychologue y tiennent des permanences (sur rendez-vous pour les deux dernières) pour mieux accompagner les parents.

Ouverture
Lundi, mardi jeudi matin de 8h30 à 11h30
Mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 14h à 17h

Le service de la petite enfance

Ce service municipal coordonne les différentes structures qui permettent d'accueillir les enfants et de conseiller les parents (Multi-accueil, PMI, RAM, LAEP).

Il est en mesure de vous orienter vers la structure adéquate à vos besoins.



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

C'est un lieu de rencontre et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, animés par des professionnels et des bénévoles formés à l'écoute.

Le lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) est convivial et propose différents jeux pour les enfants. C'est un espace de socialisation, d'écoute, de parole et de remise en confiance des parents et des enfants, en dehors de toute visée thérapeutique ou de toute injonction éducative.

Venez rejoindre « Les Choupinoux », chaque lundi de 9h à 11h. L'accès est gratuit et sans inscription

Les Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Ce lieu d'information pourra vous indiquer l'ensemble des solutions d'accueil existantes à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail (crèches, assistantes maternelles, garde à domicile) et pourra vous remettre la liste des assistantes maternelles agréées

Le relais assistantes maternelles (RAM) est également un espace d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Le service Enfance-jeunesse

Ce service municipal coordonne les différentes structures qui permettent d'accueillir les enfants avant et après l'école ainsi que pendant la pause méridienne.

Il propose également des activités pour les enfants et les jeunes pendant les vacances scolaires et le mercredi.

Il est en mesure de vous orienter vers la structure adéquate à vos besoins.

Les centres de loisirs (maternel et primaire)

Les Centres de Loisirs accueillent les enfants le mercredi après-midi et pendant les congés scolaires. Ils sont ouverts à tous les enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans. Ils favorisent le développement et la créativité des enfants à travers de multiples projets d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Horaires et accueil des enfants

Journée de 7h30 à 19h repas et goûter inclus

Matinée de 7h30 à 13h30 repas inclus

Après-midi de 11h30 à 19h repas et goûter inclus

Renseignements et inscriptions :
Service Enfance-jeunesse



La Caisse nationale des Allocations Familiales (CAF)

En complément des services communaux, elle est là pour vous conseiller, orienter vos recherches et vous aider à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez.

A ce titre, elle propose un site internet répondant à vos questions pratiques : www.mon-enfant.fr



L'Espace jeunes

L'espace Jeunes est un lieu ouvert aux Saint-Prisiens ou scolarisés à Saint-Prix âgés de 12 à 17 ans. Il leur permet d'aller et venir au gré de leur envies, de profiter de la structure en place (coin détente, jeux multimédia, baby-foot, livres, journaux...), de se rafraîchir et de participer, s'ils le désirent et seulement s'ils le désirent, aux activités proposées. Placés sous la responsabilité de Fabiola Jourdain, l'Espace Jeunes de Saint-Prix est pour nos ados une nouvelle façon de profiter de leur temps libre dans la commune.

Renseignements et inscriptions auprès du Service Enfance-jeunesse.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure communale ayant pour vocation d'aider les personnes en difficulté et d'instruire les dossiers de prestations légales et facultatives. Chaque situation est examinée au C.C.A.S. et traitée individuellement.

Pour aider les familles en difficulté, il peut proposer (sous condition de ressources) :

- Une prime à la naissance à partir du 3^{ème} enfant;
- une prise en charge partielle ou totale des frais de restaurant scolaire, centres de loisirs, accueil périscolaire matin et soir, études surveillées et séjours classes de découvertes.



A votre écoute !



La jeunesse est l'avenir de notre commune. Avec 1 700 enfants âgés de 0 à 17 ans, les petits Saint-Prisiens représentent déjà 23% de notre population communale. C'est pourquoi, la Municipalité et les services communaux accordent une grande importance à l'accompagnement des parents et à l'éducation des enfants. Du premier âge de la vie à l'adolescence, toute une équipe se mobilise au quotidien.

Le service de la Petite enfance propose des structures d'accueil, d'aides et d'échanges (PMI, RAM, LAEP) pour que l'éveil du bébé rime avec les impératifs professionnels des parents.

Le service Enfance-jeunesse accompagne les petits écoliers en dehors de leurs heures de cours. De la restauration scolaire aux activités éducatives et ludiques (Périscolaire, Centre aéré, Espace jeunes), l'enfant et l'adolescent sont accompagnés vers l'âge adulte.

Le Centre Communal d'Action Sociale propose, lui, des aides aux familles en difficulté.

La commune est là pour vous accompagner dans l'éducation de vos enfants. N'hésitez pas à contacter nos services.



Jean-Pierre Enjalbert

Maire de Saint-Prix

Restons informés !

La Lettre de Saint-Prix

Les sites internet

www.saintprix.fr

www.mediatheque.saintprix.fr

Votre Espace famille et la newsletter accessibles sur le site internet de la commune.

Les réseaux sociaux



«Ville de Saint-Prix»



Les contacts pour votre enfant

Service enfance-jeunesse

01 34 27 44 54

enfance-jeunesse@saintprix.fr

Espace jeunes

06 07 74 14 95

enfance-jeunesse@saintprix.fr

Service petite enfance

Maison de la petite enfance

19 rue Victor Hugo

01 34 16 85 70

sskwar@SaintPrix.fr

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi de 8h30 à 12h

Le centre de protection maternelle infantile (PMI)

Maison de la petite enfance

01 34 16 85 74

Les Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Maison de la petite enfance

01 34 16 85 73

01 34 16 85 70

- Lundi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 18h

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Maison de la petite enfance

01 34 16 85 73

01 34 16 85 70

CCAS

45 rue, d'Ermont (Parc de la mairie)

01 34 27 44 52

01 34 27 44 77

- lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

À votre écoute !

Les élus (sur rendez-vous) et les différents services de la commune sont à votre écoute.

Contact : mairie@saintprix.fr
01 34 27 44 44

